Juillet 2021
www.casson.fr

La feuille de chêne

• Magazine d'Informations Municipales • Semestriel •

LIGNE ALÉOP 300, ENFIN, ELLE ARRIVE !

Retrouvez la commune sur Google Play App Store

Édito

Chères Cassonnaises, Chers Cassonnais,

Attendue depuis plusieurs années, l'arrivée de la ligne ALEOP 300 à Casson, va devenir réalité à compter du mois de septembre prochain. C'est une grande satisfaction pour nous tous, tant les attentes en termes de mobilités sont fortes, et tant le seul service existant (la navette de rabattement vers la gare de Sucé-sur-Erdre pour le Tram-Train) est insuffisant. Les élus communaux n'ont cessé d'œuvrer afin d'améliorer la desserte de la commune en transport collectif.

C'est donc le fruit de notre travail partenarial. Je précise que cette desserte sera partielle, car seuls quelques horaires sont concernés par l'allongement de la ligne jusqu'à l'arrêt « Château d'Eau » (devant l'école Montgolfier). Il ne s'agit pas d'une expérimentation, mais l'utilisation de ce service sera évaluée chaque année, afin d'en augmenter la fréquence, en fonction de son utilisation. Aussi, je sais pouvoir compter sur votre engagement à utiliser cette nouvelle ligne. J'ajoute que cette nouvelle ligne viendra en complément de la navette de rabattement vers la gare de Sucé-sur-Erdre, et non en remplacement. Il s'agit donc d'une alternative aux attentes des Cassonnais, en matière de mobilités.

Je profite enfin de cet édito, pour remercier chaleureusement Mme MEREL pour son fort engagement au service des enfants de l'école Montgolfier, depuis son arrivée en 2009. Directrice de l'école depuis 2010, sa priorité a toujours été l'épanouissement de nos enfants et de ses collègues dans un climat de confiance et de bienveillance. Je lui souhaite une belle retraite bien méritée.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été, et une agréable rentrée en septembre.

Philippe EUZÉNAT
Maire

Magazine d'Informations Municipales de Casson
Réalisation : Commission Relation à la Population et Communication : Armelle BOSSIS, Éric TELLIEZ, Armel VION et Murielle LERMITE.
Responsable de la publication : Philippe EUZÉNAT
Directrice de la publication : Murielle LERMITE
Tirage : 1 100 exemplaires
Conception : Pixiyo
Impression : Offset 5
Crédit photo : Freepik

Sommaire

DÉROULONS NOTRE ACTUALITÉ 3-13
FAÇONNONS NOTRE AVENIR 14-17
PARTAGEONS NOS PASSIONS 18-29
INFORMONS-NOUS 30
ET SI CASSON SE RACONTAIT... 31

Déroulons notre actualité

Commission RELATION A LA POPULATION et COMMUNICATION

Saviez-vous que la commune dispose de plusieurs outils numériques ?

WWW.CASSON.FR
Centralise toutes les informations utiles pour vos démarches administratives, et pour connaître l'actualité récente de la commune.

APPLICATION MY CASSON
Une façon de communiquer de façon interactive, signalements avec géolocalisation pour avertir directement la municipalité d'éventuels incidents, informations pratiques, actualités et agenda.

PAGE FACEBOOK "COMMUNE DE CASSON"
C'est le réseau social sur lequel nous publions des alertes, partageons les actualités du moment, questionnons, échangeons...

LE PANNEAU LUMINEUX
Situé à l'entrée Sud/Ouest du bourg près des commerces favorise les messages courts (événementiels, règlementaires...)

NOS SUPPORTS PRESSE
(LE BULLETIN MUNICIPAL ET LE CASSON EXPRESS SOIT 4 PUBLICATIONS ANNUELLES ET UN NUMÉRO HORS-SÉRIE SPÉCIAL BUDGET COMMUNAL)

L'ensemble de l'actualité communale, intercommunale y est détaillée, agrémenté de photographies. C'est l'occasion de découvrir la vie de la commune, ses projets, ses habitants, son histoire, ses structures.

LE GUIDE – AGENDA
Vous y retrouverez l'annuaire des professionnels toutes catégories confondues et du monde associatif de la commune. La liste est actualisée régulièrement.

Vous n'y apparaissez pas ?
Contactez le service communication via l'adresse mail ci-dessous ou par téléphone au **02.40.77.62.46**.

Et bientôt un nouveau panneau apposé sur la façade de la mairie
où seront épinglés divers messages, affiches à votre intention, portant sur les loisirs ou autres événements de la commune, en supplément de l'affichage réglementaire déjà présent.

VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER SUR NOS SUPPORTS ?

Deux adresses mails sont à votre disposition selon l'objet de votre demande :

Un événement associatif, une réservation de salle **associations@casson.fr**

Pour toute autre demande **communication@casson.fr**

Toute demande doit obligatoirement être validée par la commission en charge de la thématique avant publication.

Commission – ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

Conseil Municipal des Jeunes

LA PAROLE AUX JEUNES CASSONNAIS : CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

La mairie souhaite développer la participation des jeunes. Objectif du Projet Éducatif Cassonnais, la création d'un conseil municipal jeunes apparait comme une réponse adaptée.

Ce conseil va se constituer pour la fin d'année 2021 avec une campagne de candidature ouverte courant septembre.

Les jeunes pourront :

- Mener des actions permettant de prendre part activement à la vie locale,
- Proposer et faire avancer leurs idées,
- Débattre avec les élus adultes,
- Se rencontrer et échanger tous ensemble,
- Être sensibilisés au civisme et à la citoyenneté.

Comment ça va se dérouler ?

Élu pour 3 ans, le conseil sera constitué de maximum 13 conseillers avec une représentation par âge sur la base de 7 conseillers de primaire (CM1-CM2) et 6 conseillers du collège (6e-5e). Il sera piloté par deux élus municipaux.

Ces conseillers jeunes décideront des thématiques qu'ils souhaitent travailler, notamment selon leurs envies présentées initialement. Un élu accompagnera chaque groupe thématique.

Comment être candidat ?

Courant septembre, une communication sur la commune va présenter les modalités d'inscription. Celle-ci demandera à chaque jeune intéressé de compléter un dossier avec entre autre sa motivation et ses projets.

Comment les conseillers seront élus ?

Une élection aura lieu en novembre où tous les jeunes Cassonnais scolarisés du CM1 à la 3ème pourront venir voter. Chacun votera pour 2 listes, une première des candidats de primaire et une seconde des candidats collégiens.

Les candidats ayant obtenus le plus de voix seront élus, avec une modération pour rechercher une parité dans l'équipe.

RPE (Relais Petite Enfance)

LE RELAIS PETITE ENFANCE EN ACTION !

Tous les mercredis matin, le Relais Petit Enfance propose un temps collectif à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent.

Petits et grands sont accueillis par Nathalie BELLANGER éducatrice de jeunes enfants et animatrice du relais, qui aménage la salle de motricité de l'école Montgolfier en différents espaces : un tapis pour les tous petits, une structure motrice, un tunnel, quelques jeux d'imitation et de construction...

La matinée débute par la comptine des prénoms, ensuite place au jeu libre ou à la proposition d'activités diverses et variées : collage, marionnettes, déguisement, manipulation, etc... avant de clôturer la matinée par la lecture d'histoires.

L'objectif est de proposer aux assistantes maternelles un lieu de rencontre et d'échanges et de permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement favorisant ainsi la socialisation.

L'animatrice peut également accompagner les parents dans leur recherche de mode d'accueil et les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession. Ces accompagnements se font sur rendez-vous.

Le relais travaille en partenariat avec la bibliothèque de Casson. Jérôme VALADIÉ l'animateur propose un temps de lecture pour les tous petits accompagnés par leur assistante maternelle. Cette animation bébé livres a lieu une fois par mois à la bibliothèque. Les réservations se font auprès de l'animatrice du relais petite enfance.

Contacts :
Relais Petite Enfance

Ouvert au public sur rendez-vous : les lundis, mardis, mercredis de 13h30 à 17h, le jeudi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 13h30 à 15h30.

Tél : 07.55.67.82.07
Mail : relaispetitenenfance@suce-sur-erdre.fr

Ce qui va changer en 2021 pour les plus petits

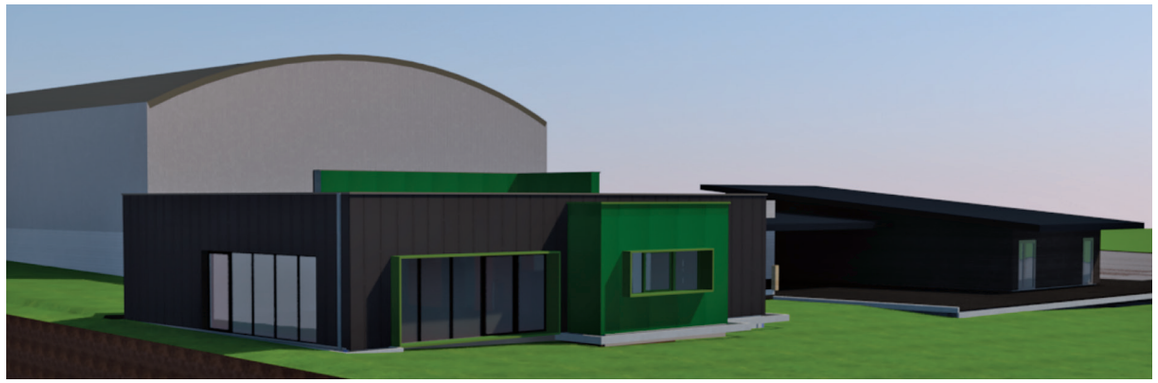

Soucieux du cadre de vie de nos plus jeunes Cassonnais et ce dès leur naissance, la municipalité propose depuis de nombreuses années d'accompagner les assistantes maternelles et les familles dans leurs besoins respectifs à travers les services du Relais Petite Enfance.

Le Relais jusque-là dans des locaux communs avec la halte-garderie ne dispose plus d'espace adapté pour sa pratique. Il a donc été décidé de créer un bâtiment répondant à ces besoins. Il s'agira d'une construction attenante à la salle de sport d'environ 120 m².

Conçu pour répondre aux besoins de la petite enfance, il se composera d'un espace d'accueil avec vestiaire et sanitaires dont un spécifique pour les petits en vue de garantir leur autonomie et intimité. Un bureau dédié à l'animatrice du relais afin de pouvoir recevoir les professionnels et les familles. Une grande salle d'activité avec un sol adapté, un espace dédié au relais ainsi qu'un espace de change. L'ensemble du bâtiment se veut lumineux, accueillant et ouvert.

Le projet est élaboré pour s'intégrer à la fois au bâtiment existant du complexe sportif et au futur bâtiment de la salle polyvalente, qui se trouvera à proximité. Le budget prévisionnel global aux alentours de 400 000 € est soutenu par la Région et la CAF de Loire Atlantique à hauteur d'environ 50% du coût du projet.

Ce bâtiment est également l'occasion de compléter l'offre de locaux à destination des associations. Ainsi, l'association Moi Tout Seul qui propose notamment des animations de motricité pour les jeunes enfants pourra bénéficier de cette salle. D'autres associations ainsi que les services municipaux pourront en profiter, notamment pour des activités douces telles que de la gym ou du yoga. L'espace au sol ainsi que le chauffage offriront un environnement de qualité.

Ce projet permettra également de renforcer les liens entre la mairie, le relais et les assistantes maternelles. Pour cela, une concertation sera menée pour réfléchir collectivement à l'équipement de ces locaux.

Commission – ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

Le travail des ATSEM encadré par une charte commune

Le travail quotidien coordonné des équipes éducatives appartenant pour certains agents à la fonction publique d'état, les enseignants et pour d'autres à la fonction publique territoriale, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), est une spécificité de l'école française.

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village ». Cette devise de notre projet éducatif reste une valeur forte de la politique locale.

L'école est un des acteurs clés de l'éducation. Cette position s'est vue renforcée par l'obligation scolaire dès 3 ans où tous les enfants peuvent bénéficier d'un apprentissage pour se développer, évoluer, s'épanouir.

Sur Casson, nous avons la chance d'avoir une éducation de qualité de par la mobilisation humaine de l'équipe éducative ainsi que par les outils mis à disposition.

La commune participe aux enjeux éducatifs, notamment au travers des ATSEM, actrices essentielles du système. Chacune par son professionnalisme, sa bienveillance et son adaptabilité permet en collaborant avec les enseignantes d'offrir un accueil de qualité aux plus jeunes Cassonnais.

Fort de ce constat, l'élaboration de cette charte de manière collégiale confirme la place de chacun dans son rôle. Ce document est le fruit d'une démarche collective et participative impliquant les enseignants, les agents et les élus de la municipalité. Le projet rejoint des enjeux communs à la municipalité et à l'Education Nationale dans l'intérêt d'un partenariat de qualité.

Par une démarche éducative partagée, l'ATSEM est placé dans une posture de double hiérarchie qu'il est important d'identifier pour faciliter les positions de chacun.

Le décret n° 92-850 du 28 août 1992 donne une véritable reconnaissance statutaire aux ATSEM. Il fixe les missions mais ne précise pas les modalités d'intervention.

La charte a donc pour objectifs :

- De constituer une base de référence commune au service et à l'ensemble de ses partenaires,

- De préciser les responsabilités de chacun en déclinant les relations hiérarchiques et fonctionnelles,

- De confirmer un service de qualité au bénéfice de l'éducation des enfants,

- De valoriser le métier, souvent méconnu, d'ATSEM.

Document de pilotage pour les professionnels, la charte est également propice à une meilleure compréhension des rôles au sein de l'école maternelle pour les familles. Ainsi, elle sera distribuée à chaque rentrée scolaire aux familles ayant des enfants en petite section.

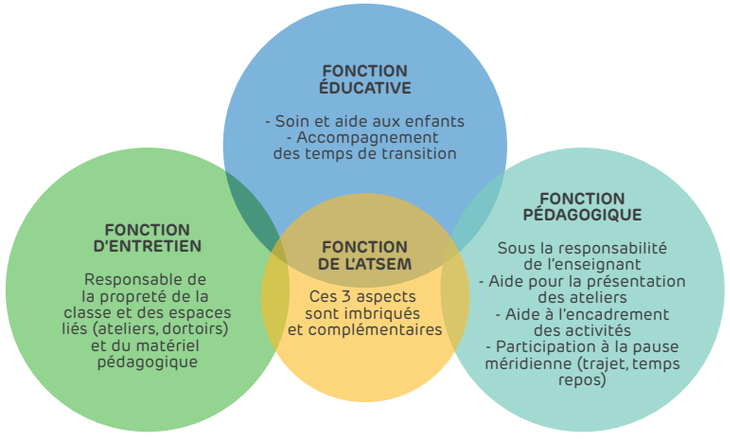

Au revoir et merci Madame MEREL !

Mardi 6 Juillet, c'est le dernier jour d'école pour cette année scolaire. Mais à l'école Montgolfier, c'est aussi le dernier jour d'enseignement pour la directrice, Madame Laurence MEREL.

Professeur des écoles, elle arrive à Casson en 2009 et prend ses fonctions de directrice l'année suivante.

Ancrée dans le paysage local et figure emblématique de l'école Montgolfier pour bon nombre d'enfants et de parents, elle a marqué durablement la commune par sa disponibilité et sa bienveillance.

La fonction de directrice n'est pas toujours aisée : il faut jongler entre l'équipe éducative, l'éducation nationale, la mairie et les autres partenaires de l'établissement.

Nous tenons à remercier Laurence pour ces années de collaboration où des échanges constructifs ont permis de faire évoluer conjointement un espace de travail propice aux apprentissages, en harmonie avec une équipe et un projet éducatif de qualité.

Nous lui souhaitons une belle nouvelle vie pleine de projets et de bonheur.

Merci madame la professeure, merci Laurence.

Des petites bêtes pixelisées ont pris d'assaut Croq'Loisirs !

Un projet d'animation sur l'œuvre de Franck SLAMA, dit Invader, artiste de rue et mosaïste Français a été réalisé entre mars et juin dernier.

Comme l'artiste, les enfants ont créé 17 œuvres en dessin qu'ils ont ensuite composé en mosaïque.

Ils ont pu coller leurs œuvres, réparties sur les murs extérieurs de la structure, le mercredi 2 juin.

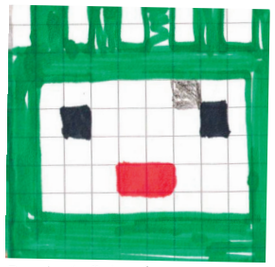

Dessin de Salomé

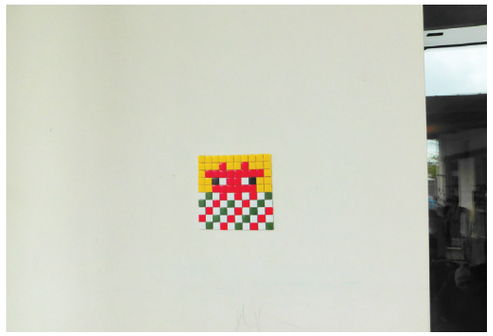

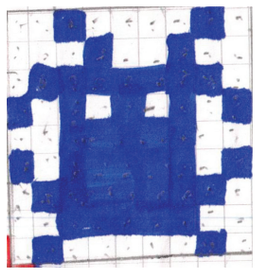

Dessin de Tristan

Inscription à Croq'Loisirs

L'inscription administrative afin d'accéder aux différents services de l'enfance pour 2021-2022 était à renouveler au mois de mai/juin dernier.

Celle-ci est rapide à réaliser sur votre compte du Portail Famille : il est encore temps !

Une fois cette démarche effectuée, vous serez informés de l'ouverture des réservations : restauration scolaire et périscolaire.

Les nouvelles familles peuvent demander la création d'un compte personnel sur alsh@casson.fr, *un formulaire à renseigner leur sera transmis.*

Commission AMÉNAGEMENT DURABLE

Rappel d'urbanisme sur les piscines

Les beaux jours arrivent et vous envisagez d'installer une piscine ?
Voici les démarches à suivre pour respecter la réglementation en matière d'urbanisme.

BASSIN JUSQU'À 10 M²

Pas de modalité sauf si la piscine est située dans les abords d'un monument historique, il faudra une déclaration préalable.

POUR UN BASSIN DE SUPERFICIE COMPRISE ENTRE 10M² ET 100M²

Sans couverture ou avec couverture de moins de 1m80

Déclaration préalable

Avec couverture de plus de 1m80

Permis de construire

LOCAL TECHNIQUE

Jusqu'à 5m²
Pas de modalités

sauf s'il est situé dans les abords d'un monument historique, auquel cas il sera demandé :

Déclaration préalable

Superficie comprise entre 5m² et 20m²

Déclaration préalable

Supérieur à 20m²

Permis de construire

Protection des coulées vertes

Soucieuse de préserver le cadre de vie des Cassonnais et Cassonnaises, la commune va procéder au recensement des espaces verts remarquables du bourg. Ceux-ci seront référencés comme Espaces Paysagers à Protéger. Ce classement permettra de conserver et favoriser la biodiversité du territoire et pérenniser ces espaces de détentes et de qualité.

Ces espaces devront justifier d'une qualité patrimoniale, d'un intérêt social et de bien-être en ville, mais aussi d'une participation au maintien de boisement constituant des corridors écologiques.

L'intégration de cette protection dans le PLUi ne permettra d'autoriser que les installations, les ouvrages et les travaux qui ne portent pas atteinte à l'intégrité de ces espaces.

RAPPEL SUR L'INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS DANS SON JARDIN

Le brûlage à l'air libre des déchets de jardins, des déchets ménagers et des déchets assimilés est interdit par la loi (art. 423 du règlement sanitaire départemental).

Au-delà des nuisances pour le voisinage à travers les fumées et les odeurs qu'il dégage, le brûlage à l'air libre est néfaste à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes.

Le service déchets de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres est à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement de la collecte. Les solutions alternatives au brûlage des déchets sont disponibles sur le site cceg.fr dans la rubrique déchets, collecte et prévention.

Toute infraction à cette règle peut être punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Déroulons notre actualité

Commission – CADRE DE VIE

Label Villes et Villages Fleuris

Le jeudi 17 juin, l'équipe municipal et les agents communaux ont présenté les projets menés pour améliorer le cadre de vie des habitants dans l'optique de défendre les deux fleurs du label Villes et Villages Fleuris. En 2020, 4 463 communes sont labellisées sur tout le territoire français. Le label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique, la reconquête des cœurs de ville.

Depuis quelques années, la commune de Casson se transforme et renouvelle son tissu urbain avec l'arrivée de nouveaux habitants et de nouveaux services. Dans un espace urbain plus dense, les respirations naturelles et les espaces fleuris occupent une place importante dans la vie des habitants. L'ensemble des projets municipaux intègre cette dimension, grâce à un équilibre raisonné et partagé.

Le dossier de présentation des projets de la commune et l'audition le 17 juin ont permis de rappeler l'ambition environnementale de Casson. La commune a profondément modifié ses pratiques, en adaptant ses habitudes dans l'entretien des espaces verts, avec la gestion différenciée dès 2010, et en appliquant la charte « zéro-phyto » dès 2011, bien avant la réduction, puis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires par la législation.

Le parcours réalisé avec le jury a été l'occasion de présenter les différents projets en cours ou d'avenir : végétalisation de la rue principale du bourg ; fleurissement et amélioration des entrées de bourg ; requalification de la place de l'église ; ouverture de circuits pédagogiques : l'école buissonnière, les chemins creux, le sentier des enfants de Batz ; création de partenariats avec les habitants : les jardins familiaux, le potager partagé...

Aménagements des trottoirs

Dans le cadre de la politique de mobilité et de gestion des espaces verts de la commune, l'aménagement des trottoirs rue de la Mairie et rue du Château est en cours de réalisation depuis début juin. Ces travaux consistent à créer une bande de fleurissement entre la route et le trottoir.

La première phase des travaux se déroule depuis le 24 juin jusqu'au 27 juillet (fin de chantier estimée sous réserves des aléas techniques et climatiques), la circulation se fait actuellement par demi chaussée par alternat à feux tricolores et les piétons sont invités à utiliser les trottoirs non concernés par les zones de travaux.

La plantation des végétaux sera réalisée au 4ème trimestre et un fleurissement qui sera visible par tous au printemps 2022.

Les objectifs de cet aménagement sont :

- de redonner une place sécurisée aux déplacements piétons,

- de revégétaliser la rue de la Mairie et la rue du château, en trouvant une solution qualitative en lieu et place des pots de houx.

- de démarrer la végétalisation du centre bourg, qui sera le préambule à l'aménagement de la place de l'église

Les travaux sont réalisés par tranches :

- Première tranche se situe au niveau de la Mairie (de la rue de la Mairie vers le carrefour rue de la Mairie/rue des Moulins).

- Seconde tranche se situe du carrefour de la rue des Moulins/ rue de la Mairie jusqu'à la place de l'église.

- La troisième tranche se situe le long de la rue du Château

Retrouvez plus d'informations sur le site de la commune **casson.fr**

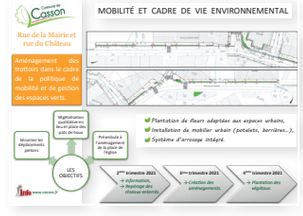

Commission MOBILITÉ et VIE ASSOCIATIVE

Subvention exceptionnelle aux associations

Chaque année, le Conseil Municipal soutient et encourage l'action associative en attribuant des subventions régulières ou exceptionnelles, pour des événements ou des besoins ponctuels. Dans cette période de crise sanitaire de la Covid-19, il est particulièrement important de renouveler le soutien aux associations qui jouent un rôle considérable dans le maintien des liens sociaux et intergénérationnels de la commune. Les élus ont rencontré l'ensemble des associations en avril 2021 afin de connaître les difficultés rencontrées lors de cette pandémie : financière, peur de perdre des adhérents car de nouvelles habitudes ont été prises, démobilisation des bénévoles, etc.

Le conseil municipal a donc décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle aux associations Cassonnaises, avec notamment pour objectifs :

- l'aide à la relance de leurs activités ;

- le soutien à leur trésorerie ;

- le maintien de leurs tarifs pour les habitants de Casson.

La commission Mobilité et vie associative a donc établi des critères, validés en Conseil Municipal, afin d'octroyer cette subvention :

- le siège de l'association doit se situer à Casson,

- la subvention sera versée en fonction du nombre de cotisants :

• inférieur à 20 cotisants, le montant de la subvention sera de 250 euros,

• compris entre 21 et 49 cotisants, le montant de la subvention sera de 500 euros,

• supérieur à 50 cotisants, le montant de la subvention sera de 750 euros.

Dix-huit associations Cassonnaises bénéficieront de cette subvention exceptionnelle qui représente une enveloppe globale d'environ 10 000 euros.

LIGNE 300 ALEOP :

ENFIN, ELLE ARRIVE À CASSON !

Après des années d'échanges avec le Département de Loire-Atlantique lorsqu'il exerçait la compétence mobilités, puis la Région quand la compétence lui a été transférée, la ligne de transport collectif 300 est enfin étendue de Grandchamp-des-Fontaines à Casson à partir de septembre 2021.

Le bourg de Casson sera desservi, via l'arrêt situé devant l'école Montgolfier, sur certains horaires, à une fréquence réduite comparée à celle de Grandchamp-des-Fontaines.

Il s'agit d'une expérimentation, qui va permettre de répondre indéniablement, à un fort besoin des Cassonnais.

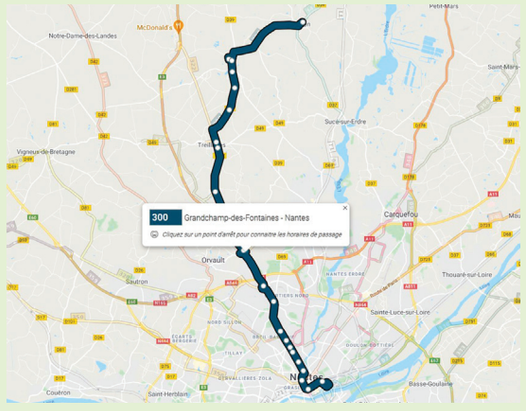

À partir de la rentrée scolaire prochaine, les Cassonnais pourront donc se rendre jusqu'à la gare de Nantes avec un seul moyen de transport et à un coup modéré.

En parallèle, la navette du Tram-Train en direction de la gare de Sucé-sur-Erdre est maintenue.

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont soutenu et accompagné ce projet, par la réponse à une analyse des besoins, et de nombreuses réunions d'échanges sur le sujet.

Afin de consolider, pérenniser et renforcer ce nouveau service dans les années à venir, n'hésitons pas à l'utiliser plus que de raison.

Les horaires connus à ce jour sont les suivants :

Aller (du lundi au vendredi)					
Château d'Eau	*Casson*	*06:58*	*07:33*	*10:53*	*18:23*
Le Cardo	*Orvault*	*07:33*	*08:10*	*11:24*	*18:55*
Nantes Gare Sncf	*Nantes*	*08:03*	*08:45*	*11:51*	*19:28*

Retour (du lundi au vendredi)				
Nantes Gare Sncf	*Nantes*	*16:19*	*17:08*	*18:19*
Le Cardo	*Orvault*	*16:50*	*17:45*	*18:50*
Château d'Eau	*Casson*	*17:21*	*18:16*	*19:21*

Retrouvez plus d'horaires sur : **www.casson.fr**

Le CCAS de Casson prend son envol

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AVEC DE NOUVELLES MISSIONS

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) a été renouvelé suite à l'élection de la nouvelle équipe municipale comme prévu légalement.

La municipalité a décidé de désigner 6 conseillers municipaux. Par effet d'équilibre 6 membres de la société civile ont été désignés par le maire.

C'est ainsi que le 20 juillet 2020, les nouveaux membres du CCAS se sont retrouvés pour leur premier conseil d'administration sous la présidence du Président, le maire de la commune, Philippe EUZENAT.

Le champ d'actions d'un CCAS peut être très varié et laissé à l'appréciation de l'équipe municipale. Pour ce nouveau mandat, les élus ont souhaité constituer un CCAS fort par son nombre en hausse ainsi que par ses missions qui intègrent maintenant l'ensemble des actions sociales de la commune. Cette décision a un double objectif à savoir :

- celui d'intégrer des membres non élus dans la sphère de décision des enjeux sociaux et notamment des acteurs sociaux locaux de diverses associations,

- et celui de renforcer la cohérence de l'action sociale en confortant une structure pilote unique pour la commune.

Fort de cette décision, cela a demandé aux membres de prendre en main à la fois les missions historiques du CCAS comme les aides individuelles ou encore les Jardins des Lagunes, mais également d'appréhender les nouvelles actions réalisées depuis quelques années par la mairie comme la Semaine Bleue, le Repas des Aînés.

Après une première année de mandat, les membres ont pu voir l'ensemble de leurs domaines d'actions et peuvent maintenant envisager de nouveaux projets.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS SE COMPOSE DE :

EUZENAT Philippe
Président

DEFONTAINE Claudia
Vice-présidente

BAFOURD Sandra
Conseillère municipale

BOSSIS Armelle
Conseillère municipale

BRASSIER Françoise
Conseillère municipale

CLOUET Michel
Membre de la société civile

CONCILLE Frédérique
Représentante des associations familiales (UDAF)

DROUET Annie
Représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

JOSSE Isabelle
Conseillère municipale

MERCERON Brigitte
Représentante des associations des personnes âgées du département

OGEREAU Brigitte
Membre de la société civile

SALMON Joël
Représentant des associations des personnes handicapées du département

VION Armel
Conseiller municipal

Des projets en prévision via le Plan d'Actions Sociales Cassonnais

Une des premières actions du nouveau conseil d'administration a été de finaliser le plan d'actions sociales en intégrant leur volonté.

En 2019, une analyse des besoins sociaux a été validée après un travail partenarial fort avec l'ensemble des acteurs sociaux et locaux. Ces constats ont été la base d'une réflexion sur les projets à mener durant les prochaines années afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des Cassonnais et des acteurs sociaux du territoire dans le domaine d'intervention possible.

Le 25 mars dernier, les membres du CCAS ont validé le Plan d'Actions Sociales dont l'intention générale consiste à « soutenir l'évolution de la commune tout en conservant les dimensions raisonnées et humaines ». Ce plan a pour ambition de mener des actions durant les trois prochaines années (2021-2023) telles que déclinées :

AXE 1 / ACCROÎTRE LES SERVICES DE PROXIMITÉ

- Créer une permanence avec un travailleur social sur Casson.
- Accompagner à la gestion administrative et financière les personnes en difficulté.
- Accompagner l'accès au numérique (prévention des risques, sécurité).
- Rencontrer annuellement les associations de portage de repas à domicile (bilan de leur activité - difficultés rencontrées = veille sociale).
- Réflexion sur un point poste à Casson.
- Promouvoir les transports solidaires / le co-voiturage.
- Accompagner à la gestion administrative et financière les associations (lien groupe associatif axe 3).

AXE 2 / FAVORISER L'ÉVOLUTION D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS

- Développer le marché (jours, commerçants, communication, ...) avec une évaluation du service.
- Réflexion pour mettre en place un espace d'accueil tout public, dont un aménagement jeunesse.
- Compléter l'offre de locaux pour les associations (étude des besoins réels avec les projets en cours).
- Aménager des liaisons douces.
- Accentuer l'offre de transports en commun.
- Soutenir le développement d'un multi-service (commerce existant, ambulant...).

AXE 3 / DÉVELOPPER LE « VIVRE ENSEMBLE »

- Constituer un groupe pilote associatif (1 représentant par association pour des réflexions et projets communs).
- Développer la lutte contre l'isolement, la précarité et la sédentarisation (habitat mixte, semaine de l'accessibilité, semaine bleue, collecte humanitaire).
- Renforcer les actions seniors (repas des aînés, multisport senior, projet intergénérationnel).
- S'intégrer dans les échanges du Contrat Local de Santé (CCEG).

Le plan d'actions sociales concerne l'ensemble des acteurs sociaux du territoire. Le CCAS n'a pas vocation à mener seul toutes les actions. Il se positionne comme soutien, moteur et centralisateur des projets sociaux de la commune.

En cas de projets en cours ou à venir par les acteurs locaux, vous pouvez contacter le CCAS.

DES ACTIONS SOCIALES MALGRÉ LE CONFINEMENT

La mise en place du CCAS s'est faite dans une période trouble peu propice aux actions ou évènements. Ainsi, la semaine bleue a dû être déprogrammée et le repas des aînés annulé.

Cependant, les membres ne se sont pas laissés abattre et ont voulu faire preuve d'initiative et d'ingéniosité pour maintenir le lien et soutenir des actions sociales.

De nouveaux projets ont vu le jour dans le courant de l'année 2020 ainsi qu'en 2021 tels que le soutien à plusieurs collectes auxquelles vous avez pu participer, comme celles pour les Restos du Cœur ou celle pour la lutte contre les précarités menstruelles menées par le département.

Nous avons pu confirmer par ces collectes que les Cassonnais ont l'esprit de solidarité en ayant pu réunir des stocks significatifs pour chacune.

A l'approche de Noël, une vitrine de Noël a permis de mettre en lumière divers artisans créateurs Cassonnais afin de favoriser la vente locale et de soutenir l'activité des petits commerces – artisans.

Au regard du contexte sanitaire, pour la nouvelle année en remplacement du repas des aînés, le CCAS et la mairie ont proposé à tous les aînés des colis rassemblant produits locaux et un bon repas pour un déjeuner au Tri Kaouenn.

Pour chaque action, des partenariats ont été mis en place. Ce réseau d'acteurs est la clé de la réussite du déploiement du plan d'actions sociales Cassonnais. Que ce soit avec le Comité des Fêtes pour les vitrines de Noël, avec Nathalie LE LAIN, sophrologue, et le département de Loire Atlantique pour la collecte de lutte contre les précarités menstruelles, ou encore avec les producteurs, commerçants locaux pour les colis des aînés, tous ensemble, nous avons souhaité apporter du positif et du lien social dans une période où le collectif pâti.

> **« ...les membres ne se sont pas laissés abattre et ont voulu faire preuve d'initiative et d'ingéniosité pour maintenir le lien et soutenir des actions sociales. »**

Au-delà de ces actions collectives, l'accueil et l'information aux demandes individuelles n'ont jamais été interrompus. Les rencontres nécessaires ont été réalisées et les aides apportées que ce soit pour de l'aide alimentaire ou d'urgence. Nous ne pouvons que regretter l'augmentation de la demande d'aides inhérentes aux conditions actuelles difficiles pour certains foyers. Le CCAS trouve toute sa place dans cette mission et œuvre pour répondre au mieux aux besoins exprimés.

C'est ainsi que depuis le mois de mai un transport solidaire de première nécessité a vu le jour afin d'accompagner une ou deux familles aux Restos du Cœur de Nort-sur-Erdre. Des volontaires, élus ou citoyens, se mobilisent chaque mardi après-midi durant une heure pour permettre à ces personnes de bénéficier de cette aide à laquelle sinon, faute de transport, elles devraient renoncer.

Nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes qui se sont mobilisées jusque-là pour garantir ce service et nous appelons tous les volontaires à se manifester au CCAS que ce soit via le contact indiqué ou à l'accueil de la mairie.

Contact :
ccas@casson.fr
07.56.18.08.45

Claudia DEFONTAINE
(Vice-Présidente)
Mélina COURTIN
(responsable du CCAS)

Solidarité à CASSON

Collecte pour la lutte contre la précarité menstruelle :

Mme LE LAIN, sophrologue Cassonnaise, a sollicité la mairie pour communiquer sur la collecte qu'elle mettait en place à la maison médicale. Ce projet a été organisé par le Département. Un point de collecte a été mis en place en mairie. Deux communes ont participé car les organisateurs n'avaient pas pensé à solliciter les collectivités. La collecte a eu lieu du 5 au 9 avril. Au total, 25 dons ont été récoltés pour la commune de Casson. Au vu du contexte sanitaire, cela est plutôt une réussite.

Un grand merci aux donateurs

Façonnons notre avenir

École Montgolfier

INSCRIPTIONS

Pour inscrire votre enfant, présentez-vous en mairie pour une pré-inscription puis prenez rendez-vous à l'école en téléphonant au 02 40 77 63 82, vous pouvez laisser un message sur le répondeur, nous vous rappellerons.

Lors de ce rendez-vous, le directeur, vous fera visiter l'école et répondra à toutes vos questions.

Munissez-vous :
- Du récépissé donné par la mairie.
- De votre livret de famille.
- Du carnet de vaccination de votre enfant.

LES PROJETS DE L'ÉCOLE

Malgré une année encore très particulière, quelques projets ont pu voir le jour.

• Interventions musique et danse en maternelle

Les enfants des 3 classes ont bénéficié d'interventions avec Caroline à grâce à une subvention de la mairie.

Les élèves ont travaillé sur les émotions.

• Le projet « le loup » des CP

Cette année les CP ont travaillé le loup avec :

- des chansons sur le thème du loup,

- des livres (une caisse avec des livres sur le loup a permis des lectures en réseau puis l'étude de la structure du conte),

- du cinéma (6 courts métrages sur « loups tendres et loufoques » puis 5 courts métrages sur « Loulou et autres loups »),

- des arts visuels (réalisation de loups à la manière des courts métrages visionnés, à la manière de Roméro Britto et de Keith Haring),

- de la production écrite (en binôme les enfants ont écrit et illustré leur propre histoire du petit chaperon. Un livre a été réalisé).

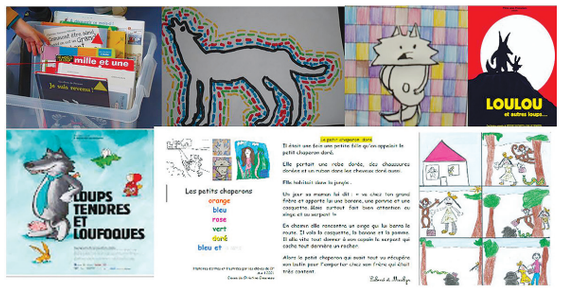

• Projet écriture d'album des Grandes Sections

Depuis le mois de janvier, la classe mène un projet d'écriture d'album à la manière d'Isabelle GIL avec Jérôme VALADIÉ, bibliothécaire à Casson.

Jérôme a commencé par nous lire des livres d'Isabelle GIL pour que nous comprenions bien comment elle écrit et illustre.

Ensuite, nous avons rapporté des jouets de la maison, ce qui nous a permis de trouver 3 idées d'histoires à écrire. Une fois les histoires terminées, nous avons fabriqué des fonds afin de pouvoir prendre nos décors en photo.

Jérôme s'est occupé de faire la mise en page des livres avant de les envoyer chez l'imprimeur.

Jeudi 20 mai, nous avons eu la chance de faire une visioconférence avec Isabelle GIL : elle nous a expliqué comment elle écrit et illustre ses histoires. On a pu lui poser plein de questions. Elle nous a aussi lu son nouvel album !

• Dans le cadre du parcours Ecocitoyen

Les enfants de CP et de CM1 ont bénéficié d'une intervention de la CCEG pour les sensibiliser au tri et au recyclage des déchets. Sous forme de jeux, ils ont compris l'intérêt du tri et du recyclage, mais aussi l'importance de réduire sa consommation pour éviter l'épuisement des ressources naturelles. Les classes de CE1, CE2 et CM1 sont passées à l'action et ont fabriqué leur papier recyclé grâce au kit Pandacraft.

• Cinéma

Le fil conducteur de l'année étant le Cinéma, toutes les classes étaient inscrites au dispositif École et Cinéma et auraient dû assister à 3 projections ; du fait du contexte sanitaire, seuls certains élèves ont pu visionner un film en salle ou en classe.

Les CE1 et CM1 ont, encadré par Jérôme, bibliothécaire de Casson, réalisé des petits dessins animés en stop-motion.

Toute l'école a bénéficié d'une animation « Classe Cinéma » : devant la caméra, les uns ont joué des saynètes, les autres se sont présentés en portrait chinois. Chaque enseignante a aussi décliné ce thème en réalisant thaumatropes, phénakistiscopes, zoo-tropes et flipbooks...

École Sainte-Anne

CONTES ET THÉÂTRE À L'ÉCOLE SAINTE ANNE !

Cette année, nous avons lié le projet autour des contes « raCONTE-moi une histoire » et **le théâtre** pour le plus grand bonheur des élèves qui ont pu mettre leur corps et leur voix au service des textes.

- **Découverte de Kamishibai :** sorte de théâtre de papier ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs.
- Lecture et écriture de contes.
- **Mise en scène** d'une petite pièce de théâtre.
- Ecriture et mise en scène de saynètes autour des droits de l'enfant. Merci à Jérôme, l'animateur de la bibliothèque.
- Des séances de **chant chorale** de la PS au CM2 avec une animatrice de *Musique et Danse de Loire* et dont le thème est : chante les contes !
- La participation à une pièce de théâtre pour les CE2/CM1 : « Moi, canard » proposée par la CCEG.
- Une sortie pédagogique à **Legendia Parc à Frossay** pour tous les enfants de l'école afin d'assister à des spectacles de contes et légendes.

PROJET : LA PRINCESSE VIOLETTE

Après avoir lu et écouté beaucoup de contes traditionnels ou détournés et après avoir étudié la structure narrative du conte, un projet assez ambitieux est né : les élèves de la Petite Section au CM2 ont écrit leur propre conte ! Il s'intitule « la Princesse Violette ». Ils l'ont ensuite illustré en créant des décors et en imaginant des scènes pour les photographier. Enfin, à l'occasion de la fête de l'école, ils ont créé un petit spectacle dansé et costumé mettant en scène ce conte.

Chacun y a mis tout son cœur et nous sommes très heureux d'avoir pu imprimer ce conte pour le transformer en un vrai livre afin que chacun puisse garder une trace de ce beau projet fédérateur.

ET POUR RE-VIVRE ENSEMBLE, PLUSIEURS MANIFESTATIONS ONT PU AVOIR LIEU :

- Un carnaval à l'école
- Un pique-nique géant organisé le dernier jour d'école
- Un concert
- La fête de l'école avec déguisements, danses sur le podium et jeux de kermesse !!

Un grand merci et un grand bravo à toute l'équipe éducative de l'école Sainte Anne (parents, enseignantes et personnel) qui comme toujours ont su proposer aux enfants des activités enrichissantes et motivantes !

Rappel inscriptions :

il reste encore des places dans quelques niveaux alors n'hésitez pas à prendre contact avec la Directrice, Anne Dalibert au 02.40.77.60.11 ou par mail : ec.casson.ste-anne@ec44.fr

Anne et son équipe vous souhaitent de très belles vacances d'été en attendant de vous retrouver en septembre à l'école !

Façonnons notre avenir

Ensemble Saint-Martin du Val d'Erdre de Nort-sur-Erdre

PRÉPARATION DES ÉLÈVES DU BAC TECHNO STAV AU GRAND ORAL DU BAC

Au lycée de l'Erdre, les 14 élèves en filière STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) se sont préparés à cette nouvelle épreuve du BAC 2021 : Le grand Oral, qui s'est déroulé mi-juin.

Cette préparation s'est déroulée en 5 ateliers de 2 heures, animés par Fanny DUFOSSE.

Ces ateliers permettent aux plus timides et réservés de mieux gérer leurs stress et aux plus à l'aise de canaliser leur énergie. « C'est génial, c'est une vraie découverte, je ne me pensais pas capable de faire ça ! » commentent les élèves.

Comédienne de formation, après son conservatoire à Lille, Fanny DUFOSSE est venue s'installer d'abord à Nantes ; elle est aujourd'hui animatrice d'atelier théâtre d'impro et de prise de parole dans l'association « les Z'improbables », basée à Saffré.

« Nous utilisons tous les outils théâtraux pour cette finalité qu'est l'épreuve de l'oral et aujourd'hui, il y a une très belle ambiance dans ce groupe » précise Fanny Dufossé.

Pour tout renseignement sur la filière STAV, vous pouvez consulter www.ec-erdre.fr ou appeler le secrétariat du lycée au 02 40 72 49 49

Collège Isabelle Autissier de Nort-sur-Erdre

RENTRÉE 2021

Les dates à retenir

- **jeudi 2 septembre 2021** (8h00) :
  6ème (appel sur le parvis) ; 4ème (appel dans la cour)
- **vendredi 3 septembre 2021** (8h00) :
  5ème (appel sur le parvis) ; 3ème (avec le professeur)
- **lundi 6 septembre 2021 :**
  début des cours, selon l'emploi du temps, pour l'ensemble des niveaux.

APEM École Montgolfier
L'APEM : C'EST QUOI, C'EST QUI ?

L'Association de Parents de l'École Montgolfier se compose de parents bénévoles ayant envie de faire bénéficier l'école de leur énergie et de leur bonne volonté afin de doter l'école d'équipements sympas et de soutenir financièrement des sorties et projets pédagogiques.

C'est avec cet objectif que l'APEM organise des événements tels que le vide ta chambre, diverses ventes (sapins, fleurs, chocolats, café, brioches, miels...), la fête de Noël et celle de fin d'année scolaire. Nous avons également une activité de location qui nous assure un petit revenu régulier (nous louons des barnums, des bancs, des tables, un percolateur, des parasols chauffants...). La location est ouverte à tous. (Contact locations : apem.location@gmail.com ou via Facebook)

Il y a plusieurs moyens de faire vivre l'APEM, le premier pas est d'adhérer à l'association (Adhésion à 5€ par famille), mais on peut aussi tenir un stand les jours de fête, aider à préparer en amont et/ou en aval en venant par ci par là à une réunion, participer aux événements et si on est super motivé, on peut venir à toutes les réunions, intégrer le bureau, diriger un groupe de travail...

Faire partie de l'APEM permet de prendre part aux projets réalisés pour les enfants au sein de l'école. Mais c'est aussi rencontrer d'autres parents, partager des moments conviviaux, avoir un immense plaisir à voir les enfants s'amuser pendant les événements qui leurs sont dédiés, un peu de fatigue, pas mal de bazar, une joie sincère d'aider financièrement l'équipe pédagogique à mener ses projets

L'ANNEE 2020-2021,

Dans ce contexte particulier, nous nous sommes adaptés. Nous avons maintenu les ventes ainsi que la tombola annuelle et ses lots alléchants.

Ainsi, nous avons offert un goûter de Noël à chaque classe, financé du matériel de motricité, et l'activité « journée lego » proposée par les enseignantes pour chaque classe. Début juillet, une journée festive est prévue par l'école sur le temps scolaire, avec goûter gourmand offert par l'APEM.

Pour la troisième année consécutive, nous avons le plaisir d'offrir à chaque élève un cadeau en fin d'année afin de valoriser leurs efforts et leur investissement pour cette année scolaire. (Gourdes, livres, sacs de piscine, clé USB... à chaque niveau son cadeau).

Bien sûr, nous espérons pouvoir l'année prochaine organiser nos traditionnelles « fête de Noël » et « fête de l'école », qui nous manque tellement !

Parents des élèves de l'école Montgolfier, l'APEM a besoin de vous pour perdurer. Ces dernières années et plus particulièrement les 2 dernières, nous avons vu décroître le nombre de membres actifs de l'association. Nous vous invitons à nous rejoindre, à vous investir au sein du bureau ou du conseil d'administration.

Car sans l'APEM : pas de cadeaux de fin d'année, pas de financements total ou partiel de projets et sorties pédagogiques, pas de fêtes, pas de rencontres et de partages, pas de souvenirs pour nos enfants.

Nous ne voulons pas voir notre association disparaître.

Venez nous rencontrer en début d'année scolaire à l'occasion du pot d'accueil !

N'hésitez pas à nous contacter :

Par mail : apemcasson@gmail.com

Sur le blog : en laissant un commentaire à la fin des articles

Sur la page Facebook : https://www.facebook.com/apem.montgolfier.casson

Première réunion : Lundi 27 septembre 2021

Assemblée Générale : Jeudi 7 octobre 2021

À bientôt

apem
Association des Parents d'Elèves de l'école Montgolfier

APEL École Sainte-Anne

L'association des parents d'élèves de l'école Sainte Anne a tous les ans pour but de financer les projets de l'école aussi variés qu'enrichissants pour les enfants : voyage scolaire, spectacles ...

Cette année a été ponctuée d'actions concrétisées et parfois de temps forts qui ont dû être annulés ou modifiés.

Comme vous l'aviez peut-être noté, le 23 mai dernier devait se tenir la kermesse de l'école qui a dû malheureusement être annulée dans son format d'origine. Mais l'équipe enseignante et la commission kermesse ont su rebondir et offrir un temps fort aux enfants : une kermesse filmée qui a eu lieu le 4 juin dernier ! Merci à eux ! Les enfants ont pu se parer de mille couleurs pour faire leur danse et jouer toute une journée quant aux parents, ils ont pu visionner leurs petits danseurs dignes des plus grands !

Notre association n'a pas abandonné son objectif : égayer la vie de l'école. Ainsi nos diverses actions (vente de chocolats, cadeau des parents, vide grenier...) ont permis de financer de nombreux projets comme le renouvellement de l'équipement sportif de l'école. Nous avons également pu fournir gratuitement aux familles le désirant des masques lavables pour les enfants à raison de 8 masques par enfant.

Enfin nous avons pu proposer aux élèves un moment d'évasion en lien avec le projet de l'école sur le thème du conte à Légendia Parc, histoire de les émerveiller et de les enchanter pour finir en beauté cette année scolaire !

Nous n'oublions pas que tous ces beaux moments solidaires et festifs ne sont possibles que grâce à l'implication de l'équipe enseignante et de toutes les familles de l'école. Nous tenons donc à les remercier tous.

En vous souhaitant un bel été et à l'année prochaine !

Casson Mon Pays

LE LIVRE DE LOUIS CRUAUD RÉ-ÉDITÉ

Quand en 2009 une poignée de femmes et d'hommes se lançaient dans l'aventure associative pour révéler, promouvoir et protéger le patrimoine Cassonnais, ils décidèrent d'appeler l'association « Casson Mon Pays ». C'était en référence à un livre qui avait fait fureur à la fin des années 70, écrit par Louis Cruaud, et qui racontait dans le menu l'histoire de Casson depuis la nuit des temps jusqu'à sa publication : décembre 1977.

Couverture du livre 1

Le livre se vendit comme des petits pains (à l'époque, la boulangerie ne se situait pas rue des Myotis mais dans une impasse qui prenait place de l'Église).

Le livre était en vente au tabac - presse - poste et télégraphes - confiserie... de Marguerite Savary, là où se trouve aujourd'hui le secrétariat de mairie. Comme c'était l'époque où Casson connaissait son rural-boom, chacun voulait s'approprier cette terre d'accueil en se faufilant dans ses racines. Le précieux ouvrage fut très vite épuisé. On ne le trouva plus que dans quelques armoires receleuses de trésors enfouis. C'est là que nous sommes allés le chercher...

Oui, ce trésor est de nouveau disponible, imprimé dans les couleurs de l'époque, ocre-terre, avec le titre écrit de la main de son auteur, Louis Cruaud.

Cerise sur le gâteau, la ré-édition est enrichie d'images inédites qui vont faire pâlir les historiens : les plans de Montréal de la main même de François Dollier de Casson, son portrait grandeur nature le montrant à la fois en grand homme et en homme grand ; l'impératrice Eugénie à la Pervenchère, donnant la main à l'enfant du garde-forestier ; la gare des Grands-Bois en pleine activité, la chapelle Sainte-Anne là où elle se trouvait au temps des fameux pèlerinages...

La mairie s'est portée acquéreur d'un stock important pour offrir le précieux manuscrit aux nouveaux habitants ou aux mariés qu'elle unit. Si vous n'êtes pas de ceux-là,

Le Galichet avant d'être lotissement 1

soyez rassurés : vous pouvez appeler **Denis LANGLAIS au 06 30 18 05 59,** il se fera un plaisir de vous apporter en main propre la belle ré-édition, vous ne le regretterez pas !

Les panneaux du sentier des enfants de Batz ont aussi été réédités. C'est la mairie qui s'en est chargée. A partir des textes proposés par Casson mon pays, les services techniques ont planté sept panneaux présentant l'histoire de Casson, ses châteaux, ses chapelles, sa flore et sa faune : une promenade bucolique à l'orée du Plessis.

Autre rendez-vous : les journées patrimoine européennes des 18 et 19 septembre. Les rues et ruelles de Casson vous dévoileront les richesses d'un passé ressurgit, avec en prime les talents d'aujourd'hui. Chut... Vous en saurez plus début septembre.

Non seulement la vie continue, mais elle reprend : notre passé a plein d'avenir.

Le TRAC

La saison théâtrale 2020/2021 a été pour le TRAC et ses adhérents une grande déception.

La troupe Adultes a pris la décision dès septembre de ne pas engager la saison. Mais nous avions de bons espoirs de faire avec nos jeunes artistes une saison presque pleine avec un spectacle à la fin... Malheureusement pour eux, les restrictions sanitaires successives nous ont contraints à annuler les dernières séances, et donc le spectacle.

Les nouveaux inscrits étaient nombreux cette année. Ils n'ont donc pas pu découvrir les émotions et l'émulation qui se créent autour de la préparation des spectacles... Et tous nos jeunes ont ressenti cette frustration de ne pas pouvoir faire aboutir un projet si attendu...

Les 2 troupes auront donc à cœur de préparer pour vous l'an prochain des spectacles de qualité !

Si vous avez envie de vous lancer, rejoignez-nous, petits ou grands, jeunes ou moins jeunes !

Le TRAC sera présent au Forum des Associations le 4 septembre, mais d'ici là vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail **traccasson@gmail.com.**

Bibliothèque « Les Bouquins champêtres »

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi 15h30-17h30

Dimanche 10h30-12h00

Nous contacter :

Téléphone : 02 40 77 63 23

Courriel : bibliotheque@casson.fr

Pour vous inscrire :

Votre carte est individuelle et gratuite, elle vous permet d'emprunter 15 documents sur l'ensemble des 11 bibliothèques pour une durée de 3 semaines :

- 10 documents imprimés (livres, revues, prêt numérique...)
- 2 DVD
- 2 CD
- 1 jeu

Les bibliothèques inscrites dans le dispositif de la carte unique sont : Casson, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Notre-Dame-des-Landes, Petit Mars, Saint-Mars-du-Désert, Sucé-sur-Erdre, les Touches, Treillières, Vigneux-de-Bretagne.

Pour cela votre inscription reste obligatoire dans la bibliothèque de votre lieu de résidence.

Les animations passées

Tout au long de l'année nous avons mené de nombreux projets avec les écoles de la commune : la réalisation de films d'animation en stop motion ou de saynètes filmées sur le thème des droits de l'enfant, la conception de contes et la création de livres avec la participation de l'auteure / illustratrice « Isabelle GIL ».

Les livres conçus dans le cadre de ces ateliers sont disponibles à la bibliothèque. Nous vous rappelons que l'exposition sur les droits de l'enfant réalisée par la classe de CE2 de Izeut BERTHELÉ est toujours visible à la mairie. Elle est aussi désormais affichée à l'accueil de loisirs pour tout l'été.

Des nouveautés à la bibliothèque

Pour les vacances des livres audio sont à votre disposition pour agrémenter vos trajets en voiture ou vos journées de farniente. Nous vous proposons également jusqu'à la fin du mois de juillet de nombreux livres jeux pour adultes, sur les thèmes de la logique, des énigmes et des enquêtes ou des jeux de mots. Enfin vous pouvez emprunter une liseuse contenant plus de 2000 livres numériques du domaine public, une bonne occasion de revoir vos classiques ou de les découvrir pour les plus jeunes d'entre vous.

Association intercommunale Polyglotte

Polyglotte
Langues et Informatique

QUALIOPI, c'est la certification qualité obtenue par Polyglotte pour ses actions de formation et permettant aux salariés de bénéficier du financement au titre du CPF (Compte Personnel Formation). Ce label obtenu sur la base d'un référentiel national autour de 7 critères atteste de la qualité du processus mis en œuvre pour les actions concourant au développement des compétences.

Polyglotte dispense des cours pour adultes loisirs ou formation professionnelle en Anglais, Espagnol, Italien, et propose également du Breton et du Russe. Les cycles ont lieu en journée ou en soirée du lundi au samedi matin en groupes de niveaux ou en cours individuels après un test de départ.

Pour les enfants à partir de 6 ans, le Kids' club propose ses activités en anglais le mercredi après-midi, 6 enfants maxi, ou sous forme de stages avec Adina, formatrice anglaise.

Les journées PORTES OUVERTES se dérouleront au centre Polyglotte vendredi 10 septembre de 10hà 12h et 15h à 19h et samedi 11 septembre de 10h à 13 h, lundi 13 septembre sur RDV

Renseignements : POLYGLOTTE
2 Bis Place du Champ de Foire
44390 NORT-sur-ERDRE

Tél : 02 40 72 12 71 contact@centre-polyglotte.eu et www.centre-polyglotte.eu

L 'Ancre un tremplin vers l'emploi

Ancre
Association Nortaise de Chômeurs en Recherche d'Emploi

Après un BAC et un BEP administratif, j'ai fait 8 mois de service civique en tant qu'éducateur et 2 ans comme AVS auprès d'enfants en situation de handicap.

Puis je suis arrivé sur la région. J'habite actuellement à Casson. Je connaissais très peu de monde en arrivant.

Je voulais gagner de l'argent, avoir des contacts, et m'insérer dans le territoire

J'ai eu connaissance de l'Ancre et j'y suis allé pour chercher du travail.

Très rapidement, l'Ancre m'a proposé des missions de travail.

J'ai pu trouver des missions de travail en lien avec ce que j'aimais faire : périscolaire, accompagnement des enfants sur le temps du midi, CLSH... J'ai découvert le travail en restauration scolaire.

J'ai toujours été bien accueilli dans les équipes en place.

J'ai été bien soutenu par l'Ancre pour les démarches de la vie quotidienne. Ils ne m'ont pas laissé tomber.

Les missions de travail m'ont permis de m'intégrer sur la commune de Casson. Maintenant je connais les enfants quand je les rencontre dans les rues de la commune. Des parents me saluent car ils me connaissent, je me sens intégré dans la commune.

C'est grâce à cet accompagnement que j'ai retrouvé confiance, et que je suis devenu capable d'aller chercher du travail. Je viens de trouver un emploi définitif, et de ce fait je vais quitter la commune.

Ces dernières années seront toujours pour moi, celles qui m'ont aidé à repartir.

Témoignage de Maximilien Ranc habitant de la commune de Casson

L'Ancre est une association de réinsertion professionnelle sur le canton de Nort sur Erdre et de Ligné.

Les bureaux sont à la Maison de l'Emploi de Nort sur Erdre : **2 bis rue du Champ de foire,**
Tél : 02 40 29 57 60.
Mail : contact@ancre44.fr
N'hésitez pas à appeler pour vous informer.

Partageons nos passions

Jeux Bretons

Après une année compliquée pour notre association et comme pour les autres associations sportives, nous avons dû nous résoudre à annuler une fois de plus le championnat de France qui devait avoir lieu au mois de mai à Casson. Pour l'instant nous l'avons repoussé à une date qui reste à déterminer.

La bonne nouvelle c'est que la pratique des sports en plein air est de nouveau autorisée depuis le 9 Juin. Cela va nous permettre de reprendre les entraînements afin de préparer au mieux les futurs championnats du monde qui se dérouleront du 15 au 19 Septembre 2021 à Bilbao (Espagne) où nous représenteront la France pour la 5ème année consécutive.

Autre bonne nouvelle, nous allons enfin pouvoir intégrer notre nouvelle salle, rue des Ardillaux début juillet (initialement prévue en Novembre dernier). A cette occasion, nous tenions à remercier Marcel BIDEAU pour son hospitalité durant toutes ces années (plus de 20 ans) et c'est avec un petit pincement au cœur que nous avons quitté notre hangar du Bois Bodin. Ce nouveau local nous rapproche du centre de Casson et va

nous permettre de continuer le développement de l'association.

Nous communiquerons ultérieurement sur la date d'une porte ouverte afin de vous faire découvrir ou redécouvrir nos différents jeux.

Sachez aussi que pour vos différents événements ou fêtes de village, nous vous proposons :

• Des démonstrations de jeux de force traditionnels sous forme d'animations de découverte, d'initiation et de challenges / concours autour de jeux de force.
Contact & renseignements :
Cyrille VINET (06 83 40 25 92).

• La location de chapiteaux (3 modèles de 40 m2 avec tables et bancs) est à votre disposition.
Contact & réservation :
Fabrice JOUNEAU (07 81 43 28 13) /
Fabrice BOURCE (06 17 48 62 27)

Nous vous rappelons que la porte est toujours ouverte à toutes et tous ! N'hésitez pas à nous rejoindre lors des séances qui se déroulent chaque mardi (20h) et jeudi (20h).

Présent au forum des associations du 3 juillet, vous pourrez également nous retrouver lors de la seconde édition du 4 septembre prochain !

D'ici là, vous pouvez visiter notre page facebook :

https://www.facebook.com/
LesJeuxBretonsDeCasson/

Gym d'entretien

Cette saison sportive s'est terminée avec une petite reprise de 3 cours en juin dans le respect du protocole. Les 15 adhérentes étaient super motivées pour reprendre !!

Pour la saison prochaine, Bruno, animateur diplômé, propose des cours de cardio, renforcement musculaire, step, tabata, circuit training, streching... dans la bonne humeur !!!

- Le mercredi à CASSON (espace Triskell) uniquement de 19h45 à 20h45
- Le lundi à GRANDCHAMP (complexe Cent sillons) à 19h30 ; à 20h30 *
- Le jeudi à GRANDCHAMP (complexe Cent sillons) à 19h45 ; à 20h45 *

* informations à confirmer

Inscription annuelle : 125 euros (par chèque) ; tarif 2020/2021 ; tarif dégressif en janvier et avril.

N'hésitez pas à me contacter...
Contact : Estelle ROBERT
fele2806@gmail.com

Moto Club TuDoù Mat

MOTO CLUB TUDOù MAT
Mairie de Casson
3 rue de la Mairie
44390 CASSON
06 52 72 36 39

Si vous souhaitez adhérer à notre devise : respect, solidarité, plaisir, sécurité...

Venez nous retrouver afin de profiter de bons moments conviviaux et de balades motos, nous sommes 30 adhérents et nous parrainons l'Association « Bien Vivre Ta Différence ».

Une remorque est à la disposition des adhérents gratuitement ou à coût modéré pour les non adhérents.

Notre bureau :

Jean-Philippe COSSON, Président

Albert ROBIN, Vice-Président

Céline BRUGÈRE, Trésorière

Isabelle ROBIN, Secrétaire

Didier LE CLINCHE, Nathalie GLÉNAT, Sandrine BALLU, Communication évènementiel

Gaël BRARD, Rodolphe ROCUL, Sécurité Prévention

Nous sommes partis en mai dès l'allègement des conditions de déplacement vers Saint Malo – le Mont Dol – Evran – Dinan – Cancale...

Voici les prochaines dates à noter sur vos agendas :

- Pique-nique du club le dimanche 11 juillet.

- Balade moto le samedi 18 septembre.

06 52 72 36 39 ou mctudoumat@outlook.fr
facebook Tudoù Mat

Volley
Une nouvelle saison raccourcie par la pandémie s'achève

Nous espérons comme beaucoup pouvoir reprendre une nouvelle saison complète début septembre 2021 !

Les 2 équipes, mixtes, loisirs de Casson repartiront en septembre dans les mêmes poules qu'en janvier 2020 (C2 et E2).

Un guide de reprise sanitaire a été mis en place par la Fédération Française de Volley-ball qui nous permettra de rejouer dans le respect maximal des gestes barrières.

De même, l'Assemblé Générale habituellement faite en juin aura lieu en septembre.

Si vous souhaitez reprendre le sport en septembre prochain et que le volley vous intéresse, vous pouvez déjà nous contacter ! Vous pourrez également venir nous rencontrer lors du forum des associations de Casson en septembre !

Nous vous rappelons que nos entraînements ont lieu tous les mercredis à partir de 20h30... Les équipes sont mixtes et il y a 2 niveaux possibles !

Venez nous rencontrer et jouez avec nous !

Nadia VILLERIO – Présidente
ascassonvb@gmail.com / 06 61 84 63 73

Partageons nos passions

AS Casson Foot
Une saison sans oppositions

Dans le contexte difficile de cette saison 2020/2021, cette dernière s'est clôturée sur une note positive avec depuis la mi-mai la reprise d'une activité quasiment normale du football. Force est de reconnaître que l'association a pu reprendre la pratique du football dès la sortie du deuxième confinement fin novembre. Cette pratique tout au long de la saison a été adaptée pour respecter les règles du protocole sanitaire. Certains clubs n'ont pas forcément respecté les mesures à appliquer ce qui a pu créer des incompréhensions pour nos joueurs et joueuses.

À Casson, nous avons été le plus rigoureux possible et nous avons respecté la pratique sans contacts et donc sans oppositions. Nous tenons à remercier l'ensemble des encadrants, dirigeants ou bénévoles qui ont aidé et œuvré à la conduite des séances d'entraînements en respectant les différentes mesures à appliquer. Et évidemment, nous tenons à remercier les joueurs et joueuses qui ont respecté les règles mises en place.

« Nous accueillons et recrutons dans toutes les catégories foot... »

Après les deux saisons que nous venons de traverser, nous nous tournons avec envie sur la saison 2021/2022. La baisse des licencié(e)s ne serait pas étonnante mais afin d'anticiper ce risque le club a pris une décision importante et incitative pour la saison prochaine sur le prix des cotisations jeunes et seniors.

La cotisation 2021/2022 est de 50 € pour les mineurs et de 25 € pour les adultes, pour les jeunes un sweat aux couleurs du club sera intégré au montant de la cotisation. Les frais de mutation seront répercutés aux licencié(e)s lorsqu'ils étaient dans un autre club la saison précédente.

Nous accueillons et recrutons dans toutes les catégories foot animation, groupements jeunes avec Sucé-sur-Erdre, seniors et loisirs.

Les éléments d'informations sont à retrouver sur le site internet du club :

ascassonfoot.footeo.com.

N'hésitez pas à contacter nos référents via l'adresse mail du club : cassonfoot@gmail.com.

Badminton de Casson
Une saison entre parenthèses pour le club

LE PASSÉ : UNE SAISON QUI S'ACHÈVE AVEC UN GOÛT DE « TROP PEU » !

La saison sportive 2020/2021 avait bien démarré avec une centaine de badistes inscrits, plusieurs équipes d'adultes engagées dans différents championnats et une volonté indéfectible des bénévoles de lancer de nombreux projets et animations. Le contexte sanitaire en a décidé autrement mais ce n'est que partie remise...

Malgré la conjoncture, le bureau qui se veut optimiste a gardé le contact avec ses licenciés grâce au site web, aux réseaux sociaux, et quelques visioconférences. L'enthousiasme et l'investissement des bénévoles sont sans faille et seront au rendez- vous pour la réouverture des différents créneaux. La communication récurrente, l'énergie dépensée en amont et durant cette pandémie pour maintenir du lien, nous permettront de continuer à croire en nos projets et nos convictions pour le club.

LE PRÉSENT : UN RETOUR TANT ESPÉRÉ SUR LES COURTS !

Après de nombreux mois sans jouer, l'éclaircie tant attendue s'annonce avec une reprise des activités, c'est une excellente nouvelle pour les amateurs du volant qui ont retrouvé le chemin des gymnases en deux temps : à partir du 19 mai pour les mineurs, puis du 9 juin pour les adultes.

Grâce à notre équipe dynamique et réactive de bénévoles « référents jeunes », nous sommes heureux que les jeunes adhérents (enfants et ados) aient pu participer aux entraînements du mercredi après-midi à chaque fois que cela a été possible. Leurs efforts ont été récompensés par les mines réjouies des jeunes badistes contents de pouvoir taquiner de nouveau le volant !

Un groupe de EFB

Référents jeunes

Les inscriptions pour la saison 2021/2022 sont d'ores et déjà possibles.

UN DYNAMISME SANS FAILLE ET UN GESTE AUX LICENCIÉS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR !

En cette fin de saison, les annonces gouvernementales nous laissent donc apercevoir une véritable lueur d'espoir, ce qui nous permet de nous projeter sur la prochaine saison !

Les membres du bureau du B.C. ont décidé de poursuivre leur démarche de solidarité initiée la saison passée et d'appliquer exceptionnellement une remise pour tous les adhérents qui renouvelleront leur inscription pour la saison 2021/2022. L'information sera communiquée plus précisément aux adhérents.

Ce geste financier n'engage pas la survie du club mais n'est pas neutre. Cette période, difficile pour tous, a également mis à mal son modèle économique (suspension du sponsoring et annulation des animations habituelles). Nous tenons à remercier la commune et nos fidèles partenaires pour leurs aides financières qui vont soutenir la reprise de la vie associative pour la prochaine saison.

PÉRIODE ESTIVALE ET RENTRÉE SPORTIVE 2021-2022 !

Comme chaque été, la pratique du badminton sera possible aux horaires habituels en juillet et en août. Toutefois, nous vous invitons à consulter notre site internet pour vérifier les horaires et créneaux ouverts.

Par ailleurs, le BADMINTON de CASSON était présent au forum des associations du 3 juillet, organisés par la municipalité et le sera également à celui du 4 septembre. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Nous organisons également, du 29 août au 05 septembre 2021, notre traditionnelle semaine OPEN BAD ! A cette occasion, n'hésitez pas à pousser la porte du gymnase de CASSON pour venir découvrir la pratique du Badminton.

Attention toutefois... l'essayer c'est souvent l'adopter !!

Casson Basket Club

Aucun doute la saison 2020-2021 restera dans les mémoires mais, malheureusement, pas par les performances sportives de nos équipes ! Le CBC a malgré tout traversé la tempête sanitaire au mieux des possibilités qui s'offraient à lui. Nous sommes restés mobilisés tout au long de l'année rebondissant et saisissant la balle au bond dès que les protocoles l'ont permis.

UNE FIN DE SAISON SPORTIVE MALGRÉ TOUT !

Nous sommes heureux d'avoir pu offrir à chacun la possibilité de reprendre progressivement une activité sportive et finir cette année en retrouvant le chemin de la salle de sport des Ardillaux.

Ainsi, dès le printemps, nos jeunes licenciés, encadrés par leurs coachs, ont pu participer à des ateliers techniques sur le terrain du city. Pour les U20M, des sorties VTT ont été organisées. Il était pour nous essentiel de maintenir du lien entre les joueurs et de leur offrir une parenthèse sportive.

Nous tenons à remercier tous les parents bénévoles pour leur implication et l'équipe municipale pour nous avoir mis à disposition le terrain du city durant cette période.

Début juin, les équipes ont repris avec enthousiasme les entraînements en salle aux créneaux habituels. L'occasion pour elles de faire connaissance avec Camille notre nouvelle entraîneur !

Pour clôturer la saison, nous avons proposé deux animations :

- Une semaine Portes Ouvertes du 21 au 25 juin : la possibilité aux non licenciés de venir participer aux entraînements pour (re)découvrir le basket

- Un stage de fin de saison du 5 au 9 juillet ouvert à tous les jeunes licenciés des U7 aux U18

LA SAISON 2021-2022 SE PRÉPARE !

Nous vous avons accueillis le 3 juillet lors du Forum des associations et nous le ferons à nouveau lors du second Forum le 4 septembre. Les inscriptions définitives ne seront prises qu'en septembre pour plus de sécurité quant au contexte sanitaire.

En septembre, nous envisageons d'organiser un tournoi 3x3 ouvert aux U18 – U20 et Seniors pour lancer la reprise de la saison. Vous pourrez venir assister (ou participer !) à un tournoi. N'hésitez pas à venir voir cette discipline qui offre toujours du beau spectacle ! Nous vous tiendrons très vite informés de la date.

Il se pourrait d'ailleurs que le CBC engage une équipe en championnat à la rentrée... À suivre...

Conscients que nos licenciés n'ont pas eu une saison à la hauteur de leurs attentes, nous avons décidé de faire un geste pour tous ceux qui renouvelleront leur engagement à la rentrée en leur accordant une remise sur le prix de leur licence. Pour les nouveaux, les tarifs de la saison 2020-2021 sont reconduits.

	Année	Si nouveau licencié	Si déjà licencié en 2020-2021
U7 Baby-Basket et U9	2013-2014-2015-2016	90 €	75 €
U11	2011-2012	95 €	80 €
U13	2009-2010	110 €	90 €
U15	2007-2008	115 €	95 €
U17 et U18	2004-2005-2006	125 €	95 €
Seniors -	2003 et avant	125 €	95 €

Dates à retenir : **3 septembre 19h, Assemblée générale**

Au plaisir de vous retrouver très vite sur les terrains, « baskettement » vôtre, L'Equipe du CBC

Pour nous contacter : **casson.basket@gmail.com ou 06 16 59 14 98**

Grandchamp-Arts-Martiaux. WAOUHH !! Enfin dans notre dojo depuis le 19 mai !

Cette saison 2020/2021 s'achève sur une note d'optimisme pour nos adhérents. Les plus jeunes ont été ravis et heureux de retrouver leur dojo et les tatamis. Ces derniers n'ont pu profiter que de cours en extérieur depuis mi-janvier mais qui malgré tout leurs ont été bénéfiques (jeux pédagogiques, apprentissage de déplacement, endurance et kata...).

En ce qui concerne les licenciés majeurs, ils ont été privés de toute activité sportive depuis le confinement des vacances de la Toussaint. Seuls les taïsokas ont pu bénéficier de cours en visio, à partir du 19 mai les cours ont pu reprendre aux heures habituelles uniquement en extérieur au stade de Bellevue et à partir du 27 mai pour le taï chi chuan et le Qi gong.

Nous invitons toutes les Cassonnaises et les Cassonnais à venir nous rejoindre dans de meilleures conditions début septembre (sous réserve d'informations complémentaires).

Pour nos manifestations annuelles (loto et fête de Noël) nous ne pouvons les planifier à ce jour.

Malgré une condition sanitaire qui s'améliore, il ne nous en reste pas moins de rester prudent et de continuer à bien respecter les gestes barrières pour notre bien à tous.

Président du club : Jérôme PÉRION, 06 08 49 95 37
president@grandchamp-arts-martiaux.com

Secrétaire générale et référente sur Casson :
Françoise BRASSIER,
02 40 77 63 31 - 06 84 20 95 40
brassier.francoise@orange.fr

RETROUVEZ LES HORAIRES DES COURS POUR LA SAISON 2021/22 SUR NOTRE SITE INTERNET.

NAC Gymnastique
Le NAC gym s'agrandit

Le complexe sportif Marie-Amélie LE FUR permet au Nac Gymnastique de déménager pour une salle de gymnastique spécialisée : agrès de gymnastique féminine et de gymnastique masculine.

NOUVELLES SECTIONS

La section de gymnastique masculine va pouvoir se développer, de nouvelles places seront disponibles. Le freestyle est une discipline née du parkour, qui est qualifié d'art du déplacement en extérieur et que les jeunes pratiquent de plus en plus. Cette nouvelle activité permet de découvrir et d'approfondir cette discipline dans un espace intérieur sécurisé. Rendez-vous au forum des associations de Nort-sur-Erdre fin Août pour les inscriptions et sur le site **nacgym.fr** pour découvrir cela en image.

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous êtes motivés ?
Vous souhaitez plus de renseignements ?
N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : secretaire@nacgym.fr

N'oubliez pas que les bénévoles font vivre une association : les moniteurs permettent au cours d'avoir lieu en toute sécurité, les juges permettent aux gyms de partir en compétition... Nous avons besoin de vous. Nous vous espérons nombreux à nous rejoindre dans cette nouvelle étape de la vie du Nac Gymnastique.

L'équipe du NAC GYM.

EMI : école de musique intercommunale

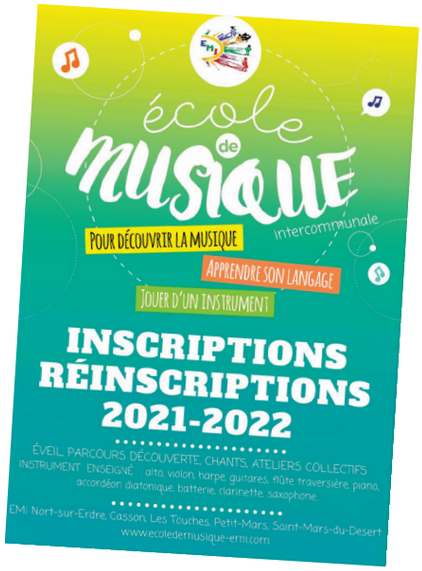

NAC Tennis

Le NAC Tennis est aujourd'hui un club dynamique qui compte près de 170 licencié·e·s. Équipé de deux terrains intérieurs et extérieurs, les cours sont assurés et encadrés toute l'année par deux moniteurs diplômés d'État.

À CHACUN SON TENNIS

Dès l'âge de 4 ans, les enfants peuvent venir découvrir le tennis de façon ludique et éducative. Jeune ou vétéran, loisir ou compétition... Chacun peut trouver la formule qui lui convient.

C'est dans un esprit d'équipe et dans une ambiance conviviale que le NAC Tennis propose, toute l'année, des rencontres et des animations.

Pour la saison 2021-2022, les inscriptions peuvent se faire en ligne sur **www.nac-tennis.fr**
contact@nac-tennis.fr

La Bougeotte 44
C'est reparti pour la Danse Latino Tonique !

Pour cette nouvelle saison, l'association La Bougeotte 44 renouvelle ses cours de Danse Latino Tonique à Casson.

La Danse Latino Tonique, c'est quoi ? Ça ressemble à de la Zumba, mais c'est mieux que ça ! Pendant une heure, on se déhanche sur des rythmes ensoleillés (salsa, cumbia, merengue, reggaeton, flamenco, afro...) on booste son énergie, on retrouve le sourire, la ligne, bref : ça fait du bien tout simplement !

C'est pour qui ? Les cours sont ouverts au plus de 15 ans et déconseillés aux personnes souffrant de problèmes articulaires ou cardiaques car oui, c'est cardio !

Avec Céline, éducatrice sportive diplômée et danseuse professionnelle, vous allez bouger, transpirer et lâcher les petites tensions du quotidien dans une ambiance de fête. Venez nous rencontrer : nous serons présents lors du forum des associations à Casson !

LES HORAIRES ET TARIFS

Attention places limitées !!!
Cours d'essai gratuit

Mercredi 18h30-19h30
Mercredi 19h30-20h30
120 euros l'année (dont 10 euros d'adhésion)

Contact et inscriptions :
labougeotte44@gmail.com

Association Respire

RESPIRE CASSON

Pilates / Stretching / Mobilité Sénior et toujours plus de Bien-être !

ENFIN LA REPRISE !

Depuis le 19 mai, nous avons repris les cours en extérieur sur le terrain de football, avec l'accord de la Mairie (cf. photos). Quel plaisir pour tous, de se retrouver enfin en « vrai », un lien social essentiel pour notre santé, et tout particulièrement pour nos « doyennes » qui ont pu reprendre les cours de « mobilité senior » après 6 mois d'arrêt. Quand la météo a été capricieuse, Noémie a su s'adapter en poursuivant certains cours en visioconférence.

Depuis le 9 juin, c'est la reprise totale dans l'espace Triskell aux horaires habituels, dans le respect des gestes barrières.

Fin de saison samedi 3 juillet, mais nous allons proposer des séances sur Juillet (hors adhésion, ouvert à tous). Alors si vous souhaitez poursuivre ou découvrir cet été la méthode Pilates, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour la rentrée 2021, nous sommes encore en pleine réflexion pour nous adapter aux évolutions et répondre au mieux à vos demandes. Nous avons été présents lors du Forum des Associations, du 3/07 et nous le serons également à celui du 4/09. Alors venez y nombreux, pour profiter de toutes les informations sur les inscriptions 2021-2022.

Le bureau RESPIRE CASSON et votre animatrice Noémie FUZEAU, vous souhaitent un Très Bel Eté 2021 !

Pilâtement vôtre... à la rentrée !

Renseignements et inscriptions :

Bureau :

Véronique GABORIAU (présidente),
Lénaïc VILLARD (secrétaire)
et Gaëlle LE GAL (trésorière)

Email : respirecasson@gmail.com

Lieu des cours : Salle TRISKELL près du complexe sportif de CASSON

Société de chasse de Casson

Les dates de battues organisées par la société de chasse seront affichées en Mairie, à l'ouverture de la chasse générale.

Informons-nous

À L'ÉCHELLE COMMUNALE

Plan canicule 2021 des volontaires

La commune de Casson et le CCAS sont chargés d'effectuer le recensement à titre préventif des personnes âgées ou handicapées, résidant à leur domicile. Un registre est mis en place du 1er juin au 15 septembre 2021 en mairie pour recueillir les inscriptions des personnes concernées et intéressées.

Pour information téléphonez au 02 40 77 62 46

Un nouvel arrivant sur le marché de Casson !

Son arrivée a été annoncée sur les supports numériques... la municipalité accueille un nouveau commerçant sur le marché. Vous pourrez désormais y retrouver Vincent DORSO et sa rôtisserie.

Il vous proposera ses produits cuits sur place, jusqu'à 13h00 tous les mardis, place Montréal.

Laissez-vous guider par l'odeur de poulet rôti !

À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Le Conseil de développement recrute des volontaires

Le Conseil de développement d'Erdre et Gesvres est une instance de démocratie participative et citoyenne qui réunit habitants, associations et entreprises de la Communauté de communes Erdre et Gesvres. Constitué sous forme associative, il est ouvert à toutes et tous, citoyens et acteurs, qui manifestent de l'intérêt pour le territoire où ils vivent et qui ont envie de s'exprimer, participer à des débats constructifs, travailler collectivement pour construire un futur désirable, solidaire et durable.

Y participer, c'est pouvoir s'informer et comprendre, donner son avis sur des projets, c'est aussi faire la rencontre de personnes d'horizons divers et enfin, et surtout, relever le défi collectif des transitions.

En novembre 2021, le Conseil de développement ouvre un nouveau groupe de travail sur les nouvelles précarités en cours et à venir et les nouvelles solidarités à inventer face aux défis de transition écologique, économique et sociétale. Au programme : des recueils de paroles, des rencontres, des temps forts, des expérimentations et des propositions.

Contact : tél : 02 40 12 32 88 ou www.voix.citoyenne.fr

Allez hop, on réserve les transports scolaires dès maintenant !

Même si la rentrée n'est qu'en septembre, il faut dès aujourd'hui penser au transport scolaire des enfants ! Les inscriptions sont ouvertes depuis le 7 juin sur le site **https://aleop.paysdelaloire.fr/** ; attention, au 18 juillet il sera trop tard et une pénalité de 20 € sera appliquée en plus de votre abonnement. Aussi, qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'une réinscription, rendez-vous sur le site **https://aleop.paysdelaloire.fr/** et réservez votre abonnement annuel, vous pouvez également créer votre « espace famille » pour suivre les inscriptions de tous vos enfants et l'avancée de votre dossier. Au moment de l'inscription il vous faudra, une adresse mail valide et une photo d'identité numérisée du demandeur de la carte. Vous pourrez choisir le mode de paiement, par carte bancaire ou par prélèvement automatique en 3 fois, si vous choisissez ce dernier mode, pensez également au RIB. Ensuite, il suffit de cliquer sur « abonnement en ligne » et de se laisser guider ! Vous recevrez un mail de confirmation une fois les données renseignées et l'opération validée. La carte de transport scolaire de votre enfant vous sera, elle, adressée fin août 2021 directement à votre domicile. Surtout, si vous êtes déjà inscrit cette année, conservez la carte magnétique Aléop, elle sera mise à jour et restera utilisable à l'avenir.

Le transport scolaire concerne toutes les écoles, du primaire au lycée et bien sûr pour toutes les communes du territoire. La carte scolaire est au prix unique et inchangé de 110 € et gratuite pour le 3ème enfant de la fratrie !

Inscriptions jusqu'au 18 juillet sur https://aleop.paysdelaloire.fr/

Moment d'échange avec Madame MEREL – directrice de l'école Montgolfier

Pourquoi avoir choisi l'enseignement ?

J'ai toujours souhaité être enseignante, ma mère l'était et maintenant ma fille. Il s'agit peut-être d'une transmission de mère en fille ?

Quelques mots sur votre parcours ?

J'exerce mes fonctions depuis 40 ans dont 15 ans sur la commune de Saffré et 10 ans environ sur la commune de Petit-Mars et ces 12 dernières années sur Casson.

Est-ce un choix de prendre la direction d'un établissement scolaire ?

Oui, après 30 ans d'exercice en tant qu'institutrice j'ai souhaité faire évoluer ma carrière. Je connaissais l'ancienne directrice de l'école Montgolfier, j'ai donc souhaité intégrer l'établissement et bénéficier ainsi de sa présence la première année. Cela fait donc 11 ans que j'occupe ce poste.

Qu'avez-vous particulièrement apprécié dans cette fonction ?

Que l'équipe éducative soit stable, il y a eu très peu de départs, ce qui est plutôt appréciable.

Le partenariat avec la mairie qui a permis de travailler en concertation sur des thématiques diverses comme dernièrement, entre autres, le changement des rythmes scolaires, la mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie...

L'organisation, la coordination entre les différents intervenants : Les enseignants dépendant de l'Éducation Nationale, les ATSEM agents communaux et la collectivité.

De pouvoir exercer dans un établissement scolaire récent et notamment pourvu d'une salle de motricité pour les maternelles, de belle dimension et très bien équipée.

Les nombreuses actions de l'association des parents d'élèves – APEM.

J'ai beaucoup aimé ces échanges.

Je garderai un souvenir tout particulier de ces années de direction. Du plaisir qui a été le mien d'exercer dans un établissement réunissant les enfants de la petite maternelle aux élèves de CM2. C'est une expérience très riche. J'ai tenté de faire preuve d'empathie et de rester disponible. De transmettre.

Comment appréhendez-vous votre départ ?

Avant tout je suis heureuse que les premiers échanges entre l'équipe éducatives, les divers interlocuteurs et le nouveau directeur se soient bien déroulés.

Je quitte définitivement mes fonctions le 1er septembre prochain mais resterai disponible si nécessaire. Viendra alors le temps du repos et de la réflexion sur mon devenir.

Un mot de fin à cette rencontre ?

Au revoir et merci pour toutes ces années passées sur Casson, de la richesse des échanges et des rencontres.

Portrait

Les trompettes de la renommée

Autrefois, il n'y a pas si longtemps, Casson avait sa fanfare : la « fanfare Saint-Louis ».
Elle était connue dans toute la contrée, remportant tous les concours régionaux : médaille d'or à Ancenis, médaille d'argent à Guérande, prix d'honneur à Escoublac. Les kermesses, défilés, parades se la disputaient et les jeunes fanfarons n'avaient plus un dimanche à eux quand venait la belle saison. La clique sonnait aussi au parvis de l'église quand il y avait noce au village.
On répétait salle Saint-Louis, derrière le Riault, dans la cour du théâtre paroissial. À l'époque - nous sommes au cœur des années 60 – on ne risquait pas de gêner le voisinage : la plus proche maison n'était autre que le presbytère avec comme seul locataire l'abbé Ménard, entraîneur de la fameuse harmonie. Quant au lotissement du Riault, les pavillons ne verront le jour qu'en 1994.
Le clairon pouvait donc chanter comme un coq, personne ne s'en plaindrait.
Mais voilà... Quand advint l'abbé Vinet, l'intérêt pour les cuivres se ternit et il y eut de moins en moins de musiciens aux répétitions. La grosse caisse fut remisée au grenier, la fanfare abdiqua sans tambours ni trompettes.

Fanfare rue du Patis Jars

Un beau jour de 1991, presque trente ans plus tard, le conseil municipal de Casson eut une idée qui allait faire grand bruit :
« Et si on réveillait la fanfare Saint-Louis pour que Casson ait aussi sa fête de la musique ? »
Le projet prit tout de suite. Il faut dire que dans le conseil siégeaient au moins trois ex-fanfarons. Ils ne mirent pas longtemps à réunir les autres membres de l'ancienne formation. La grosse caisse descendit du grenier et les clairons firent une cure de miror. Certains instruments avaient souffert de leur quarantaine et l'on battit tambour pour en emprunter dans les communes voisines.
On répéta salle Saint-Louis, comme autrefois. Trois fois par semaine, il fallait rattraper le temps perdu.
Vint donc le grand jour, ou plutôt le grand soir. C'était le 14 Juin 1991. Le public arrivait de partout et se tassait sans distanciation place de la mairie. Un podium avait été dressé.

Étincelants de blanc, les musiciens ragaillardis sont arrivés en fanfare par la rue du Patis-Jars ; ils ont gravi en claironnant les marches de l'estrade ; ils se sont mis en cercle ; les cymbales n'avaient jamais tant vibré, le son sec et sourd des tambours rebondissait sur les murs de la place, les clairons donnaient des ailes aux pigeons.
Un subtil parfum d'anti-mite s'imposa peu à peu... Quelle couture d'uniforme céda la première ? La grosse-caisse peut-être. D'abord une petite ouverture, à peine visible, puis une réelle échancrure jusqu'à ce que la belle veste se sépare en deux pièces. Du coup, le musicien n'était plus du tout gêné aux entournures. Puis ce fut au tour du clairon de partir en quenouille. Cela se passa à l'emmanchure, au moment où d'un geste audacieux le musicien portait aux lèvres l'embouchure dorée. La manche se mit à descendre en rythme sur le poignet, mais seulement quand le sonneur abaissa l'instrument.
Les musiciens ne se démontèrent pas pour autant : ils tombèrent simplement la veste pour jouer sans en découdre jusque tard dans la nuit.
Cette anecdote - cousue de fil blanc - nous montre qu'avec le temps, quoiqu'on fasse... même les habits de fête ont tenncedà à rétrécir...

Anecdote

ÉTAT-CIVIL

DE DÉCEMBRE 2020 À JUIN 2021

ILS SONT NÉS...

PARAGEAU Gabriel	**24/12**	ROBIN Ellie	**17/04**
HEULIN Chloé	**01/01**	CAHUREL BIDAU Abel	**09/05**
HERMOUET Gabin	**18/02**	ROBIN Tiziano-Tomazhino	**01/06**
BICHON Nolan	**02/03**	GUEDON Nathaniel	**05/06**
MALHER-VERDIER Julia	**26/03**	LEROYER Emma	**05/06**
LANGLAIS Manoé	**27/03**		

ILS SE SONT UNIS...

MINIER Aurélien et BILLY Mélanie	**17/04**	KONATE Losseni et OUATTARA Nadège	**10/04**
PELLERIN Christophe et CHARTIER Marie-Laure	**06/03**	PICAZO Suzanne et JOLY Aurélien	**24/04**
MAIGNAN Véronique et TCHEN Stéphane	**06/03**	NICOLAS Florian et GAUTIER Oksana	**14/05**
ABDEL Bariou et KAHLAOUI Hiinde	**26/03**	GUILBOT Lise et MORALE Vincent	**22/05**
BAUDOUIN Maxime et GRELIER Marina	**27/03**	JOSSE Marine et HOUSSAIS Bastien	**04/06**

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

LANGLAIS Pierre	**02/04**
RIGAUD Jean-Michel	**28/02**
SOREAU Jean Michel	**14/04**

AGENDA

JUILLET

11

PIQUE-NIQUE DU CLUB - *Tudoù Mat*

AOUT

29/08 au 05/09

SEMAINE OPEN'BAD - *Badminton de Casson*

SEPTEMBRE

02

RENTRÉE SCOLAIRE

03

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - *Casson basket club*

04

FORUM DES ASSOCIATIONS

10 et 11

PORTES OUVERTES - *Polyglotte*

18

BALADE À MOTO - *Tudoù Mat*

18 et 19

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

27

PREMIÈRE RÉUNION - *APEM*

OCTOBRE

7

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - *APEM*

Point de vigilance, compte tenu des dispositions sanitaires, des annulations sont possibles.